



SciencesPo.

École de Droit

L'École de Droit de Sciences Po et ses étudiants ont
l'honneur de vous convier au colloque sur

*La réforme
de la
procédure pénale*

Mercredi 12 mai . 16H – 20H

Amphithéâtre Emile Boutmy
27 rue Saint-Guillaume
Paris



Programme

16h00

OUVERTURE

Antoine Garapon, secrétaire général des Hautes Etudes sur la Justice, producteur de l'émission « Le bien commun » sur France Culture.

16h30 – 18h00

L'EFFICACITÉ DE LA RECHERCHE DE LA PREUVE EN QUESTION

Jean-Claude Marin, procureur de la République près le TGI de Paris

Paul-Albert Iweins, avocat au barreau de Paris

Robert Saby, commissaire de police

PAUSE

18H30-20h00

L'INVITATION DES TIERS À LA PROCÉDURE DANS LA PHASE DE MISE EN ÉTAT DE L'AFFAIRE PÉNALE

Marc Trevidic, vice-président chargé de l'instruction au TGI de Paris

François Falletti, procureur général près la Cour d'appel de Paris

Olivier Metzner, avocat au barreau de Paris

COCKTAIL

Modérateur

Céline Garçon,
professeur de
procédure
pénale à
Sciences Po